

But de ce document : reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des réunions précédentes et faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis. Le but, en séance, ne sera pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais sera de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.					
OCBM	Points à l'ordre du jour	Avis de l'OCBM de Luxembourg	Qui+ échéance	Etat du suivi au printemps 2023	Statut
Automne 2022	2.1. Evaluation intermédiaire de la ligne express Liège – Marche (E20) : plan d'actions suite au bilan	L'Organe prend acte du premier bilan réalisé pour la ligne Express E20 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans l'année qui vient, l'attractivité et l'accessibilité de l'offre sur cette ligne et contribuer ainsi davantage au transfert modal visé par cette offre récente structurante du territoire wallon. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales renforcées en heures de pointe et le dimanche (intégrées par l'AOT dans la fiche tactique mise à jour) et demande à l'Opérateur de Transport de Wallonie leur mise en œuvre. Il recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de réaliser les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation de la ligne E20. L'Organe recommande également à l'ensemble des parties prenantes (Communes, GAL, SPW, Routes, OTW) de prendre en main les actions identifiées dans le plan d'actions en termes d'accessibilité aux Enfiu. L'Organe invite le pouvoir fédéral et le pouvoir régional à s'accorder sur un tarif intégré pour le réseau structurant train-bus Express.	Communes, GAL, SPW, Routes, OTW	Mise en œuvre du plan d'action en cours	
	2.2. Evaluation intermédiaire de la ligne Libramont – Bastogne (6) : plan d'action suite au bilan	L'Organe prend acte du bilan réalisé pour les lignes 6 et 601 et émet un avis favorable sur le plan d'actions visant à améliorer, dans les dix-huit mois qui viennent, l'attractivité et la fiabilité de l'offre sur ces lignes. L'Organe recommande à l'Opérateur de Transport de Wallonie de mettre en œuvre les actions identifiées dans ce plan en termes d'investigations complémentaires, d'adaptation de l'offre et de communication.	Caumont, OTW et AOT, SNCB, IDELUX, War museum, communes	Pas d'avancée Mise en œuvre du plan d'action en cours	
	5.1.1. Redéploiement zone Florenville - Scénario préférentiel suite à la participation citoyenne (Mobilli) et planning de mise en exploitation	L'Organe émet un avis favorable sur le nouveau scénario opérationnel proposé par l'OTW. L'Organe charge l'OTW de continuer les études opérationnelles fines et la mise en production pour une mise en œuvre en septembre 2023. L'Organe prend acte que des modifications à la marge, notamment en termes d'itinéraire, sont encore possibles suites aux études opérationnelles fines. L'Organe prend acte que l'échéance de septembre 2023 et la création du nouveau réseau sera à confirmer lors du prochain OCBM de printemps 2023, en fonction des études opérationnelles fines.	OTW	Mise en service prévue à l'été 2023. Fait l'objet du point 3. du présent OCBM	point clos
	5.1.3. Redéploiement zone Florenville : Conformité aux ambitions régionales et adaptations du Plan Régional de Transport Public (PRTP)	L'Organe prend acte de l'analyse de l'Autorité Organisatrice du Transport relative à l'adéquation du scénario préférentiel TEC de redéploiement de la zone de Florenville avec le Plan Régional de Transport Public établi. Il émet un avis favorable sur les ambitions régionales mises à jour (cf. fiches en annexe pour les liaisons ou niveaux de service adaptés) suite à l'étude opérationnelle menée par l'OTW et la participation citoyenne Mobilli qui a permis d'aboutir à ce scénario opérationnel préférentiel. Il recommande à l'AOT d'officialiser sur cette base les amendements au Plan Régional de Transport Public de la zone pluricommunale de Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Neufchâteau et Tintigny afin de confirmer la compensation régionale nécessaire à l'OTW pour la mise en œuvre du scénario préférentiel. L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.	AOT-OTW	Mise en service prévue à l'été 2023. Fait l'objet du point 3. du présent OCBM	point clos
	5.2. Redéploiement de la zone Semois – Libramont : diagnostic et lancement de l'étude tactique	En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que : - Les communes de Bertrix, Bièvre, Libramont-Chevigny, Paliseul et Saint-Hubert disposent d'une offre ferroviaire ; - La commune de Sainte-Ode dispose d'une offre structurante Express et les communes de Bertrix, Bouillon et Libramont-Chevigny disposent d'une offre structurante principale ; - Les communes de Libin et Vresse-sur-Semois n'ont pas de connexion au réseau structurant ferroviaire ou Express. L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Bertrix, Bièvre, Bouillon, Libin, Libramont-Chevigny, Paliseul, Sainte-Ode, Saint-Hubert et Vresse-sur-Semois) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone pluricommunale « Semois-Libramont » et de présenter pour le point du Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa	AOT-OTW et communes concernées	Réseau cible fait l'objet du point 2. de présent OCBM	point clos
Printemps 2022	3.2. Etude prospective sur les liaisons structurantes transfrontalières avec le Grand-Duché du Luxembourg : méthodologie et planning	L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport sur la zone de 22 communes étudiées et le partage. Il constate que les flux les plus importants bénéficient effectivement d'une offre structurante de transport public transfrontalière existante (SNCB, CFL, RGTR ou TEC) ou déjà définies au niveau des ambitions tactiques (TEC). Il constate aussi qu'une série de flux majeurs, en particulier vers des pôles autres que Luxembourg ville (Bertrange, Steinfort, Koerich, Esch-sur-Alzette), ne bénéficient pas actuellement d'offres structurantes de transport public ou pas d'offres qualitatives (directe, ...) et présentent donc un potentiel important de transfert modal. L'Organe recommande de compléter le diagnostic réalisé par l'AOT afin d'identifier d'éventuels autres besoins/flux transfrontaliers impliquant les communes et les parties prenantes concernées. Il attend de l'AOT de soumettre à son avis lors d'une prochaine session le réseau express TEC transfrontalier cible complémentaire aux offres ferroviaire et RGTR mises en œuvre.	AOT	Des réunions entre l'AOT wallonne et le Ministère des transports du GD Luxembourg ont eu lieu le 14/11 et le 5/4 2023. Une étude sur les liaisons transfrontalières ferroviaires est initiée au niveau fédéral avec la SNCB et les CFL. Le cabotage des lignes RGTR fait l'objet d'un point au présent OCBM	
			/	/	
			OTW	étude opérationnelle en cours, incluant l'act	
Automne 2021	3. Connexion de Bouillon au réseau structurant intercommunal, incluant la création d'une connexion transfrontalière depuis Sedan	L'Organe émet un avis favorable sur l'amélioration de l'offre cible de la liaison structurante principale Bouillon - Noirefontaine - Plainevaux - Fays-les-Veneurs - Bertrix – Libramont et son extension transfrontalière depuis Sedan pour laquelle des contacts sont en cours avec l'Autorité française compétente. L'Organe recommande d'étudier le caractère bidirectionnel de cette extension Sedan – Bouillon, notamment en vue d'une correspondance avec le TGV vers Paris. Sur cette base, la commune de Bouillon est considérée au niveau régional comme connectée au réseau structurant intercommunal de transport public. L'Organe demande à l'OTW d'étudier opérationnellement l'amélioration et l'extension de l'offre de sa ligne 8 sur cette base.	/	/	
			OTW		
Printemps 21	2.1.1. Ajustement tactique du réseau cible	L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (voir fiche tactique détaillée en annexe) et attend de l'OTW la réalisation des études opérationnelles et la planification de leur mise en œuvre :			
		• Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrrières - Manhay - Vielsalm - Houffalize – Bastogne	OTW	• E69 Liège-Bastogne-Arlon en service Eval" soumise au présent ocbm	point clos
		• Bastogne – Fauvillers – Martelange – Attert – Arlon	OTW	• E69 Liège-Bastogne-Arlon en service Eval" soumise au présent ocbm	point clos
		• Bastogne – Fauvillers – Martelange – Attert – Koerich - Mamer - Bertrange - Strassen – Luxembourg	OTW	• Etude opérationnelle OTW en cours. Objectif : mise en œuvre 09/23	
	• Florenville – Chiny – Tintigny – Etalle - Bertrange - Strassen - Luxembourg	OTW	• Etude opérationnelle OTW en cours dans le cadre de l'étude sur la zone de Florenville. Objectif : mise en œuvre 09/23		